



Formation « Référent de site de compostage en entreprise »



Facilitateur déchets professionnels
recyclepro@environnement.brussels
 Muriel Delale

1



Présentation du « FacPro »

Bruxelles Environnement a mis en place un « **Facilitateur déchets professionnels** » (consortium de prestataires) :

- **Helpdesk:** Recommandations / conseil
- **Accompagnements** pour aider les entreprises à mieux gérer leurs déchets, améliorer le tri, quantifier les coûts directs et indirects, tout en donnant des informations sur les solutions existantes.
- **Séances d'information et de formation.**

recyclepro@leefmilieu.brussels



2



Présentation de la formation

Compostage pour les professionnels (Base légale : Brudalex 2.0)

- **Niveau 1, petits producteurs :** « Référent de site de compostage en entreprise »
 - Compostage **sans** permis d'environnement
 - Petits producteurs (moins de 10 kg par jour)
 - 3 modules de 3 heures
- **Niveau 2, grands producteurs :** « Référent de site de compostage en entreprise »
 - Compostage **sans** permis d'environnement
 - Grands producteurs (+ de 10 kg par jour) - **production de repas sur place**
 - 3 modules supplémentaires de 3 heures (3+3 au total)



3



Présentation de la formation

Niveau 1, petits producteurs : « Référent de site de compostage en entreprise »

Module 1 (3h):

- Définition et enjeux des biodéchets (qualifier, quantifier)
- Cadre réglementaire du compostage de DV et DCT pour les professionnels en RBC
- Pratiques de gestion des biodéchets professionnels
- Tri des biodéchets

Module 2 (3h): Principes techniques du compostage de DCT (théorie)

Module 3 (3h): Principes techniques du compostage de DCT (pratique) – sur terrain



4



Présentation de la formation

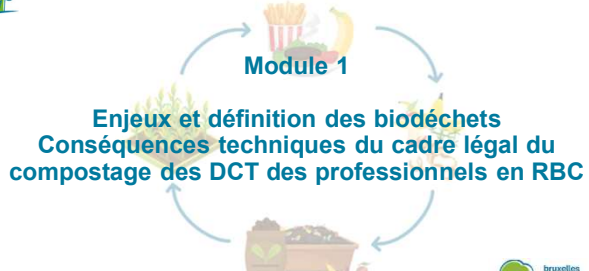
Niveau 1, petits producteurs : « Référent de site de compostage en entreprise »

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le **cadre global réglementaire** du compostage en entreprise en RBC
- Comprendre les **spécifications techniques** des **matières organiques** qui peuvent être compostées
- Maîtriser la **connaissance technique de base** sur le compostage en entreprise
- **Gérer un site de compostage en entreprise** de façon pérenne et sans soucis technique



5

Module 1

Enjeux et définition des biodéchets
Conséquences techniques du cadre légal du compostage des DCT des professionnels en RBC



6



7

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

1.1. Biodéchets: définitions, caractéristiques physiques

1. **Déchets verts (végétaux de jardin et de parc) :**
☐ Tri déjà obligatoire à BXL : tontes, branchages, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes, tailles de haies et d'arbustes...

2. **Déchets alimentaires :**
☐ **Déchets de cuisine et de table (DCT)**

- **Déchets de préparation de repas :** épluchures, restes de découpe, coquilles d'œufs, etc.
- **Restes de repas et retour d'assiettes :** légumes cuits ou crus, féculents, fruits, sauces, restes de viande et charcuterie, de poisson, restes de fromage, pain sec, pâtisseries, etc.

8

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

1.1. Biodéchets: définitions, caractéristiques physiques

2. Déchets alimentaires :

☐ **Autres déchets alimentaires :**

- Fruits et légumes **non préparés/cuissés** (invendus, épluchures).
- Invendus et produits alimentaires **pourris ou périmés**
- Autres : marc de café, thé, filtres à café, essuie-tout, serviettes en papier.

9

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

1.2. Qu'est-ce que le compostage ?

- Transformation biologique opérée par des micro-organismes
- Conditions bien contrôlées
- Produit stable = compost

10

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

1.2. Quelles sont, selon vous, les caractéristiques physiques :

- des **déchets végétaux** des espaces verts lorsqu'ils sont entrepasés et compostés sans suivi?
- des **déchets alimentaires** lorsqu'ils sont entrepasés et compostés sans suivi?

11

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

Caractéristiques physiques des déchets végétaux issus des espaces verts

Tontes de pelouse	Branchage	Feuilles mortes
Décomposition lente	Décomposition lente	Décomposition lente ou rapide selon les types de feuilles
Lourd et humide	Sec	Léger
Tassement de la matière	Différents calibres de branchage	Feuilles nervurées et épaisses se décomposent très lentement
Chauffe vite et ensuite décomposition lente	Sous forme de broyat, nécessaire pour le processus de compostage de déchets alimentaires	Tendance à s'envoler sur les espaces verts
Odeurs		

12

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

Caractéristiques physiques des déchets alimentaires

Déchets alimentaires (légumes, fruits) sans déchets de cuisine et de table	Déchets de cuisine et de table
Décomposition lente si pas fragmentés	Décomposition rapide
Humides	Lourds et humides
Tassement de la matière	Tassement de la matière
Mouchettes	Écoulement de liquide
Odeurs	Odeurs



13

1. Qualifier et quantifier les biodéchets




14

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

1.3. Focus sur les Déchets Cuisine Table (DCT)

= déchets alimentaires qui passent par une cuisine, assiette, préparés.... (DCT)
= déchets avec des sous-produits animaux



□ Le compostage de déchets de cuisine et de table (DCT) avec des déchets végétaux est **soumis à la réglementation européenne relative aux sous-produits animaux (SPA)**, car **les DCT sont considérés comme des SPA de catégorie 3** sauf s'ils proviennent du transport international (cat. 1)

□ Les règlements européens (n°1069/2009 et n°142/2011) autorisent **seulement certaines manières d'éliminer et d'utiliser les SPA de catégorie 3** → législation stricte car risque de crise sanitaire



15

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

Focus sur les pathogènes

- **E-coli**
 - Risque pour la santé : intoxication alimentaire potentiellement grave
- **Entérocoques**
 - Risque pour la santé : infections potentiellement graves (circulation sanguine, cœur, peau, voies urinaires...)
- **Salmonelles**
 - Risque pour la santé : gastro-entérite, infection intestinale



➔ Les **conditions techniques optimales** cf module 2 (retournement, aérobie, durée suffisante, humidité → montée en température) permettent d'éliminer la majorité des germes pathogènes : c'est le « **processus d'hygiénisation** »



16

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

Budalex 2.0
Tri à la source des déchets alimentaires obligatoire depuis le 1er mai 2023 pour les professionnels bruxellois

Qui est concerné par l'obligation de tri ? → Tous les professionnels !

- **Horeca** : bars, brasseries, cafés, restaurants, snacks
- **Commerces alimentaires** : boulangeries, superettes, épicerie, fromagers
- **Établissements de santé** : Hôpitaux, cliniques, maisons de retraite
- **Établissements scolaires** : Écoles, universités, crèches
- **Entreprises privées, asbl, administrations...** avec ou sans cantine
- **Marchés**



17

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

Collecte des biodéchets

□ Réalisation d'un **contrat** indispensable avec le prestataire de collecte



□ **Collecteurs enregistrés pour les déchets non-dangereux et les sous-produits animaux** :
✓ https://app.bruxellesenvironnement.be/listes/?nr_list=CED0205



18

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

Collecteurs de déchets alimentaires à Bruxelles :

Bruxelles-Propreté Pro	0800 988 77	pro@prop-gan.be	https://prop-gan.be/
MCA Recycling	02 346 44 22	info@mca-recycling.com	https://www.mca-recycling.com
RENEW	0800 111 11	formulaire mail via site web	https://www.renew.be/
VEOLIA	02 209 70 00	formulaire mail via site web	https://www.veolia.be
VANHEEDE	051 25 30 43	info@vanheede.com	http://www.vanheede.com
DUFLOU	069 99 10 10	info@duflooucranes.com	https://www.dufloou.be/fr/matiere/developpement.html
RECYCLO	09 75 60 99 85	info@recyclo.coop	https://www.recyclo.coop/compost-brussels

19

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

1.4. Quantifier les biodéchets

Avez-vous une idée précise :

- ☐ des quantités de biodéchets de votre entreprise (en poids ou en volume) ?
- ✓ Déchets végétaux des espaces verts ?
- ✓ Déchets alimentaires et DCT ?
- ☐ du prix actuel de gestion de vos déchets et de vos biodéchets ?

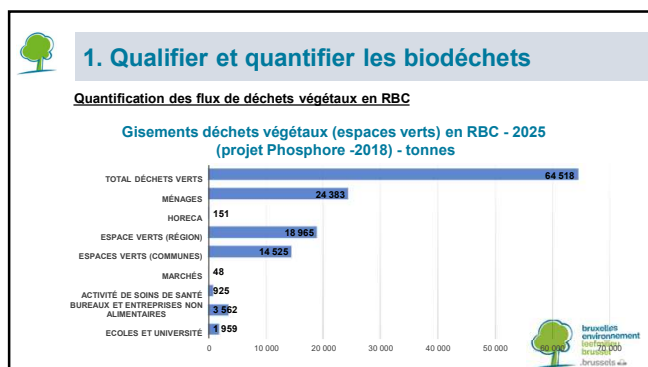
20

1. Qualifier et quantifier les biodéchets

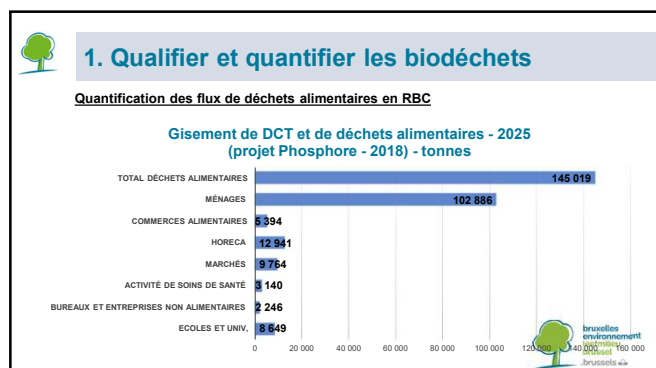
☐ Exemple de quantité de déchets alimentaires dans l'Horeca:

- 30% à 80% du volume des déchets résiduels
- soit 50% du poids des déchets résiduels

21



22



23



24



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

2.1. Compostage de DV (déchets végétaux des espaces verts)

- ☐ Non soumis à la législation relative aux sous-produits animaux (SPA)
- ☒ **Attention** : aucun DCT ne peut être introduit

Réglementation

- Pour le compostage de **petite taille** (jusqu'à 1000 tonnes/an)
→ Rubrique 41-1A, Permis d'environnement de classe 1D
- Pour le compostage de **grande taille** (plus de 1000 tonnes/an)
→ Rubrique 41-1B, Permis d'environnement de classe 1B + SIAMU



bruxelles
environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

25



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

2.2. Compostage de Déchets de Cuisine et de Table

2.2.1. Compostage sans permis d'environnement

• Compostage en entreprise :

- ☐ Le volume des aires de stockage et de dépôt des matières organiques (broyat, biodéchets en décomposition et compost mûr) **n'excède pas 25 m³, à tout moment**, et est placé **sur le terrain de l'entreprise**.
- ☐ Le compost n'est utilisé que pour un **usage propre** (débouché interne) **et sous la responsabilité de l'entreprise concernée. Le compost ne peut être ni donné, ni vendu.** Il ne peut pas être donné aux employés de l'entreprise concernée ;



bruxelles
environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

26



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

- ☐ **Seuls les biodéchets de l'entreprise sont compostés.** La collecte pour un tiers n'est pas possible. **Il est interdit de transférer des déchets organiques** (ou du compost du groupement d'entreprises) vers d'autres sites de compostage de quartier/d'entreprises.

- ☐ **Obligation de formation** pour le gestionnaire du site (formation « référent de site »)



bruxelles
environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

27



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

- ☐ Prévoyez **3 aires séparées et délimitées** :

- ✓ une aire de **transformation** pour les matières en phase de compostage ;
- ✓ une aire de **stockage de matière structurante** ;
- ✓ une aire de **stockage du compost**.

- ☐ Installez le site de compostage à **4 mètres minimum** des crêtes des berges d'un cours d'eau non navigable classé ou d'un étang.

- ☐ N'installez jamais le site de compostage dans les **zones de captage et de protection des captages d'eau souterraine**.



bruxelles
environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

28



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

• Débouchés pour votre compost

!! Attention !! L'usage de votre compost est entièrement sous votre responsabilité et un débouché interne du compost est nécessaire

- **Utilisations autorisées:** USAGE INTERNE à l'entreprise uniquement
- Espaces verts de l'entreprise (plates-bandes, pourtours d'arbres, gazon...)
- Jardinage
- Potager de l'entreprise
- Plantes vertes et d'intérieur de l'entreprise

- ✓ **A déterminer en collaboration avec le gestionnaire espaces verts de votre site ou votre entreprise de parcs et jardins**



bruxelles
environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

29



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

2.2. Compostage de Déchets de Cuisine et de Table

2.2.1. Compostage sans permis d'environnement

• Compostage en groupement d'entreprises :

- ☐ Il s'agit d'un compostage « **en groupement d'entreprises** », entre entreprises d'une **même zone d'activité**.
- ☐ Un **contrat** est établi entre les entreprises du groupement (contrat-type disponible auprès de Bruxelles Environnement ou du Facilitateur déchets professionnels).



bruxelles
environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

30



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

• Compostage en groupement d'entreprises :

- ❑ Le volume du site de compostage, y compris les dépôts des matières organiques **n'excède pas 25 m³ à tout moment** et est placé sur le terrain de l'une des entreprises
- ❑ Le compost ne peut être utilisé que par les entreprises du groupement (il ne peut être ni vendu ni donné).
- ❑ Obligation de formation pour le gestionnaire du site (formation « référent de site »)



31



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

○ Utilisations interdites :

- Compost sur **pâturages** ou sur des terres consacrées à la production de **plantes fourragères** destinées à l'alimentation animale



○ En cas de surplus :

- Le compost excédentaire peut être donné à l'**entreprise de parc et jardin qui contribue au compost d'entreprise** en fournissant le broyat de branche nécessaire, ou **aux espaces verts de votre commune. Convention nécessaire !**
- Sinon, faire enlever les quantités excédentaires de compost par un **collecteur ou un transporteur de sous-produits animaux enregistré en Région de Bruxelles-Capitale.**



32



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Liens vers les textes réglementaires :

❑ Brudalex :

- <https://environnement.brussels/thematiques/dechets-ressources/gestion-des-dechets/brudalex-regles-de-gestion-des-dechets-professionnels>
- <https://environnement.brussels/pro/reglementation/obligations-et-autorisations/obligations-relatives-aux-installations-de-compostage#obligations-pour-le-compostage-de-quartier-et-entreprise-sans-permis-d'environnement>



❑ Législation SPA (règlements n°1069/2009 et n°142/2011) :

- https://food.ec.europa.eu/safety/animal-products/eu-rules_en



33



1. Qualifier et quantifier les biodéchets

Le compostage des biodéchets avec ou sans DCT est une solution possible de gestion de vos biodéchets en RBC **pour autant que votre entreprise :**

- **Maîtrise la technique du compostage et le cadre réglementaire**, en formant un référent de site en interne (obligatoire)
- **Quantifie sa production annuelle de biodéchets**. Plus la production de biodéchets est importante, plus une gestion efficace et technique du site de compostage en entreprise est nécessaire.
- **Dédie un temps minimum de gestion interne technique**. Cela concerne à la fois le temps de gestion interne pour amener les biodéchets au lieu de compostage, mais également le temps de gestion nécessaire au référent de site.
- Dispose d'un flux suffisant de **déchets verts (broyat de branches)**.



34



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Au niveau pratique, le compostage en entreprise des biodéchets avec ou sans DCT nécessite :

- Un dimensionnement des cellules de compostage adapté à vos quantités de biodéchets et à la place disponible, **ne dépassant pas 25 m³ à tout moment** (y compris les dépôts des matières organiques avant et après compostage)
- Des cellules de compostage **ergonomiques** adaptées aux contraintes des entreprises et facilitant les transferts de matières



35



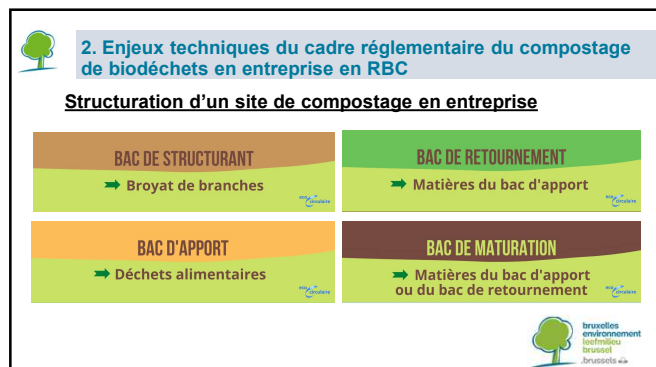
2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

- ❑ **Superficie globale** nécessaire au compostage en entreprise se situant **entre 10 m² et 25 m²** (matériel nécessaire, manipulation...)

- ❑ Peut aller jusque **+/- 20 tonnes par an de biodéchets**



36



37



38



39



40



41



42



43



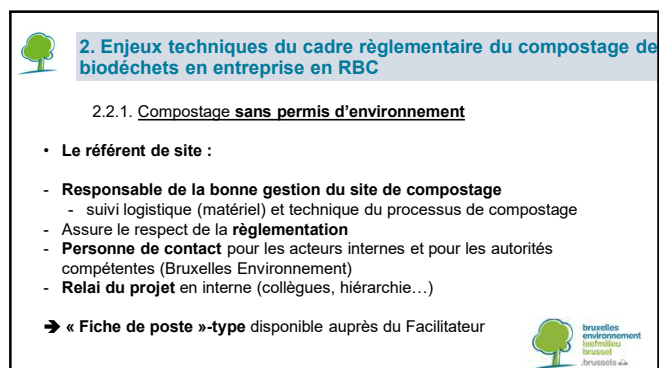
44



45



46



47



48

2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Registre des données : Autres informations (non obligatoires mais recommandées)

- Volumes compostés (base hebdo, trimestrielle...)
- Problèmes rencontrés et solutions mises en place
- Retournements (fréquence sur l'année)
- Arrosages de matières (volumes d'eau)
- Volume de compost produit
- Utilisation du compost
- Qualité du compost
- Suivi des températures...

→ « Journal de bord » de votre site, outil de communication en interne
→ Améliorer le fonctionnement de votre site, anticiper les problèmes sanitaires

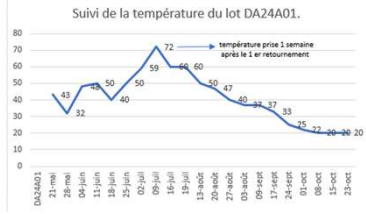


49

2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Exemple sur le site de compostage à Anderlecht

Suivi de la température du lot DA24A01.



température prise 1 semaine après le 1^{er} retournement



50

2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Exemple sur le site de compostage en maison de repos à Berchem-Saint-Agathe

Compost de la Vallée Sociale

Suivi du poids de déchets alimentaires et du temps de travail hebdomadaire

Date	Poids de déchets mis au compost (en kg)	Heure de collecte des déchets à composter	Début de gestion des modules (heure d'ouverture des modules)	Fin mélange (heure fin nettoyage et rangement des outils)	Fin du travail (heure lorsque les contenants sont propres et rangés)



51

2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Exemple sur le site de compostage en maison de repos à Berchem-Saint-Agathe

Compost de la Vallée Sociale

Suivi des températures

Exemple n° de lot : DA 25 01

→ Déchets alimentaires → Année → n° de tournée de compost pour l'année en cours

Date	N° de lot	Temp. C°



52

2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Communauté du compostage en entreprise à Bruxelles :

- Une quinzaine de sites de compostage en entreprise en fonctionnement
- Compost' Days, organisé par BE
- Autres initiatives → appel à manifestation / idées ☺



53

2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

2.2.2. Compostage avec permis d'environnement

- ❑ **Compostage de petite taille** (jusqu'à 1000 tonnes/an)
→ Rubrique 41-1A, Classe 1D
- ❑ **Compostage de grande taille** (plus de 1000 tonnes/an)
→ Rubrique 41-1B, Classe 1B

❖ Contact facilitateur « permis » : permit_circ_waste@environnement.brussels

Grands principes:

- Vous mettez le compost sur le marché par la vente ou le don (car la gestion du risque est contrôlée par un organisme externe)
- Vous acceptez les déchets biodégradables provenant de tiers (privés ou publics)



55



2. Enjeux techniques du cadre réglementaire du compostage de biodéchets en entreprise en RBC

Catégories faisant l'objet d'obligations strictes pour le compostage avec permis d'environnement:

- La localisation de votre installation de compostage
- Les conditions de stockage des déchets et du compost
- Le contrôle et le suivi du compostage
- La qualité du compost : échantillons et analyse obligatoires
- La gestion des nuisances
- Le rapport d'activité
- L'utilisation du compost : fin du statut de déchet

- ❖ Point d'attention pour les **projets professionnels**
 - Gestion « professionnelle » de la plateforme de compostage
 - Budget plus conséquent : business model, logique de rentabilité



56



3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels



57



3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

3.1. Prévention : lutte contre le gaspillage alimentaire

	Estimation du coût du gaspillage alimentaire
Restauration traditionnelle : cuisine d'assemblage	0.34 €/ client 12.300€ de perte annuelle
Restauration traditionnelle : cuisine "fait maison"	1.94 € / client 33 300 € de perte annuelle
Restauration collective (Hôpital Erasme)	100 000€ par an (restes d'assiette)
Commerces alimentaires (supermarchés)	1 à 3% du chiffre d'affaires

Sources : GoodFood 2018, Bruxelles Environnement et Ademe 2018



58



3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

Analyse par le Facilitateur du gaspillage alimentaire dans un établissement scolaire bruxellois en 2025 :

- Répartition des pertes alimentaires : gaspillage presque équivalent entre la préparation et les retours d'assiette
 - surgrammage + repas préparés en trop non-consommés
- **22,65 % des repas annuels produits sont gaspillés**
- Le coût direct de réalisation de ces repas gaspillés représente **23,32 %** du coût total annuel des repas, soit **66 895 €** (pour un budget alimentaire total de **286 804 €**).



59



3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

Enjeux budgétaires et économiques :

- Adopter des pratiques pour agir efficacement **contre le gaspillage alimentaire**
 - économies au niveau des achats de la matière première
 - économies du travail de préparation
 - économies du traitement des biodéchets → **compostage !**
- Économiser jusqu'à **35% des frais de collecte de vos conteneurs résiduels**



60



3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

3.3. Estimation de votre production de biodéchets

- ☐ Estimer ou peser vos biodéchets à tous les postes de production
- ☐ Multiplier par le **nombre de journées d'activité** de votre entreprise pour avoir **une vision annuelle (attention fluctuations annuelles)**
 - Traduire en volumes hebdomadaires

	Poids hebdo. (exemple)	Coefficient de conversion poids/ volume	Calcul poids / volume	Volume hebdo.
Biodéchets	65 kg	0,7	65 ÷ 0,7	93 L

BONUS : en profiter pour peser les **autres flux** (carton/papier, plastique et déchets résiduels) !!!



61

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

3.3. Estimation de votre production de biodéchets

❑ **Pesées**

- **Durée des mesures :** au minimum une **quinzaine de jours**, à **tous les postes de production**, idéalement à divers moments représentatifs de l'année, en fonction de votre volume de production (saison, fêtes, ...).
- **Matériel à prévoir :** récipients et systèmes de pesées pour les différents postes et types de déchets



62

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

3.3. Estimation de votre production de biodéchets

❑ **Pesées**

- Élaborer et distribuer des **tableaux d'encodage** à faire remplir (version papier ou électronique) → indiquer date, nombre de repas servis, poids de la pesée
- **Qualifier** les déchets alimentaires pesés



63

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

❑ **La pesée peut s'effectuer de différentes façons :**

- Avec la **balance** qui existe déjà sur la plupart des sites pour peser les marchandises
- Avec un **peson spécifique** (à trouver par ex dans un magasin de pêche) tenu à la main ou sur une poignée de porte. Suspendre les sacs poubelle au crochet (sacs à poignées).
- Pour les quantités plus importantes, vous pouvez utiliser un **système de transpalette manuel** avec système de pesée intégré




64

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels




65

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

3.4. Solutions de valorisation des biodéchets

Compostage



© Compostage / EEC asbl – Jean-Marie SAVINO



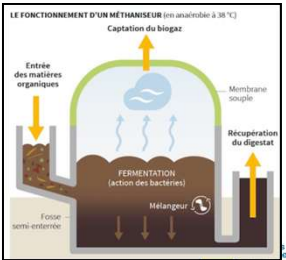
66

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

Biométhanisation

Construction d'une usine de biométhanisation à Bruxelles (Haren) prévue en 2026.

1. **Biogaz** utilisé pour la production d'énergie électrique
2. Production de **digestat** (résidu liquide)
3. Digestat **composté et valorisé** dans l'agriculture



Source : La méthanisation en 10 questions – ADEME

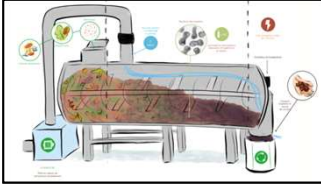


67

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

❑ **Solutions de valorisation « accélérées »**

Composteur électromécanique



Source : upcycle.org

Sécheur



Source : dechets.info.com

bruxelles environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

68

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

Points d'attention et de vigilance:

Sans permis d'environnement en RBC, vous ne pouvez pas utiliser un équipement technique qui accélère à la dégradation de la matière ou qui n'est pas une installation de conversion biologique aérobie

- Sécheur
- Composteur électromécanique
- Déshydrateur
- Dispositif de Bokashi
- Lombricompostage

bruxelles environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

69

3. Pratiques de gestion des biodéchets professionnels

Points d'attention et de vigilance:

❑ **Solutions** qui ne sont pas reconnues :

- Nécessité d'obtenir un permis d'environnement
 - avec phase « laboratoire » avant le permis définitif
 - Coût de l'étude du bureau d'étude externe pour valider le process durant la phase laboratoire
- Pour plus d'informations, contacter le « Facilitateur Permis »
permit_circ_waste@environnement.brussels

bruxelles environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

70

4. Importance de la qualité du tri à la source pour le compostage en entreprise ou toute autre solution de traitement



bruxelles environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

71

4. Tri à la source des biodéchets

4.1. Enjeux techniques du tri

❑ **Les contenants de pré-collecte (interne) et de collecte (externe)**

- Les contenants biodéchets seront **plus petits** que les poubelles habituelles
- Attention :
 - Solidité des sacs
 - Poids des contenants remplis à vider et acheminer (**FAIRE ROULER !**)
- Possibilité d'utiliser des sacs Kraft pour la pré-collecte
- Possibilité de mettre du **broyat** directement dans la poubelle si compostage



bruxelles environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

72

4. Tri à la source des biodéchets

4.2. Points d'attention relatifs à l'hygiène des contenants

❑ Il n'existe **pas de type de sac ni de poubelle spécifique** imposés par l'AFSCA (il n'existe pas de « poubelle HACCP »). De manière générale, l'idée est de s'insérer dans contexte de **bonnes pratiques d'hygiène**.

❑ Possibilité de mettre les déchets alimentaires en vrac ou en sac dans la poubelle de déchets alimentaires.

❑ Poubelle **étanche, facile à laver et à désinfecter**, idéalement avec une **ouverture sans les mains**

bruxelles environnement
environnement
environnement
environnement
environnement

73



4. Tri à la source des biodéchets

- ❑ Les poubelles et les sols doivent pouvoir être **nettoyés chaque jour** après usage
- ❑ **Bien identifiée, positionnée judicieusement** (qui ne risque pas de souiller les surfaces propres ou les denrées alimentaires)
- ❑ **Pas de stockage ou d'accumulation** de poubelles ou de sacs dans les locaux où sont entreposées ou manipulées des denrées alimentaires.



74



4. Tri à la source des biodéchets

- ❑ La poubelle doit **avoir un couvercle**, mais elle peut **rester ouverte** pendant les moments de grande affluence/activité dans la cuisine (jusqu'à la fin du service)

Vidéo AFSCA en ligne →
<https://vimeo.com/872838832>
 Code d'accès : EEC-2023



75



4. Tri à la source des biodéchets

4.3. Le local déchet

- ❑ **Respect des procédures HACCP** (zone propre/zone sale)
 - ❑ Ne pas faire pénétrer les contenants de collecte des déchets dans les **locaux de fabrication de repas : stockage à l'extérieur ou dans un local réservé** à cet effet, aéré et/ou réfrigéré
- ❑ Manipuler ces contenants de collecte en dehors des périodes de travail dans la cuisine
- ❑ **Se laver** les mains après manipulation



76



4. Tri à la source des biodéchets

4.4 Organiser un tri de qualité

- Organiser le tri des biodéchets en interne (**aux différents postes de production**) pour obtenir un tri de qualité **pour ne pas avoir d'indésirables** (plastiques, autres déchets non organiques)
- Organiser l'**acheminement** des biodéchets au site de compostage en entreprise/poubelles de collecte



77



4. Tri à la source des biodéchets



78



4. Tri à la source des biodéchets

- ❑ **Désigner un membre du personnel responsable de cette opération de tri :**
 - **Rassembler les informations** au niveau quantité et qualité des déchets
 - Contrôler la **qualité du tri (repérer les erreurs de tri !)**
 - **Impliquer et interpeller** le personnel d'entretien sur les problèmes constatés
 - **Communiquer avec le personnel** sur les résultats de tri



79

 **4. Tri à la source des biodéchets**

4.5. Informer, impliquer et former votre personnel

- ☐ Demander la collaboration du personnel et l'inviter à partager ses idées pour optimiser le tri et s'adapter au mieux aux contraintes (bacs, volume, fréquence de collecte)
- ☐ La formation au tri peut être animée par un prestataire externe, un collecteur ou un organisme de formation.
- ☐ Attention à former l'ensemble des équipes (matin, midi, soir, nuit). Ces formations devront être reconduites dans le temps (oubli, turnover...).




80

 **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Guide du compostage en entreprise

https://environnement.brussels/sites/default/files/NOTE_20230118_Guide_Compostage_FR.pdf





81

 **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Services du Facilitateur

- Formations générales en ligne sur la gestion des déchets
- Diagnostics
- Accompagnement
- Gestion des déchets, gaspillage alimentaire, prévention en général...



82

 **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Fin du module 1 ☺

Merci pour votre attention !



83